

Image not found or type unknown



Etat liquidatif et voitures

Par **jean pierre latour**, le **30/06/2018** à **10:24**

Bonjour,

Nous sommes en train de rédiger l'état liquidatif, après le prononcé de notre divorce (sans contrat) et dans cet état il apparaît les voitures. J'ai une belle voiture de collection qui m'appartient. Mon mari a une voiture quelconque. Il a pourtant bien été défini dans le jugement que chacun reprend sa voiture.

Si cela apparaît dans l'état cela veut dire partage et je ne suis pas d'accord.

Peut-on faire quelque chose ?

Merci pour vos conseils